



## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE : **FORMATION PRATIQUE SEULE (conduite)**

Document à compléter préalablement au dépôt de votre demande en lien avec votre école de conduite

RAISON SOCIALE DE L'ECOLE DE CONDUITE : \_\_\_\_\_ Représentée par: \_\_\_\_\_

### 1 - PLAN DE FINANCEMENT (équilibré)

#### DEPENSES

1) FORFAIT DE BASE	
<i>Le montant du forfait de base doit être de <u>1 000 € maximum</u> et inclure :</i>	<b>MONTANT</b>
20 heures de conduite	
Frais administratifs	
frais de l'école de conduite pour l'inscription et l'accompagnement à l'examen pratique	

#### 2) PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Heure d'évaluation	
..... heure (s) supplémentaire (s) de formation pratique * (prix de l'heure .....€ x par .....)	
*L'heure supplémentaire ne pourra pas dépasser le coût de l'heure affichée par l'école de conduite	
Autre (préciser)	

<b>Coût total de la prestation de l'école de conduite (1+2)</b>	
---	--

#### RESSOURCES

	MONTANT
Apport personnel	
Prêt de la Région Hauts-de-France	
Subventions	
Autre prêt	
Autre...	
<b>Total général</b>	

### 2 - DELAIS PREVISIONNELS

Date prévisionnelle

Début de la formation (date)	
Passage de l'épreuve théorique (mois/ année)	
Passage de l'épreuve pratique (mois/ année)	



## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE : FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Document à compléter préalablement au dépôt de votre demande en lien avec votre école de conduite

RAISON SOCIALE DE L'ECOLE DE CONDUITE : \_\_\_\_\_ Représentée par: \_\_\_\_\_

### 1 - PLAN DE FINANCEMENT (équilibré)

DEPENSES		RESSOURCES	
<b>3) FORFAIT DE BASE</b>			<b>MONTANT</b>
<i>Le montant du forfait de base doit être de <u>1 000 € maximum</u> et inclure :</i>	<b>MONTANT</b>	Apport personnel	
Formation théorique encadrée, comprenant 4 séquences en présentiel, QCM et le livre du code		Prêt de la Région Hauts-de-France	
20 heures de conduite		Subventions	
Frais administratifs		Autre prêt	
Frais annexes : pochette pédagogique, connexion internet 3 mois pour le code		Autre...	
Les frais de l'école de conduite pour l'inscription et l'accompagnement aux examens théoriques et pratiques			
<b>4) PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
Heure d'évaluation			
Frais d'inscription au code (redevance)			
..... heure (s) supplémentaire (s) de formation pratique * (prix de l'heure .....€ x par .....) *L'heure supplémentaire ne pourra pas dépasser le coût de l'heure affichée par l'école de conduite			
Autre (préciser)			
<b>Coût total de la prestation de l'école de conduite (1+2)</b>		<b>Total général</b>	

### 2 - DELAIS PREVISIONNELS

Date prévisionnelle

Début de la formation (date)	
Passage de l'épreuve théorique (mois/ année)	
Passage de l'épreuve pratique (mois/ année)	